

7) Pôle Ressources – Direction des Ressources Humaines – Direction adjointe transversalité, ressources, dialogues :  
Modalités du dialogue social (avis) ;

Vous aurez réussi ce challenge de faire voter "les modalités du dialogue social" avant de partir à Nantes Métropole.

Mais était-il nécessaire de nous convier à une dernière réunion de travail, mardi 5 septembre dernier, pour nous annoncer le lendemain qu'aucune de nos propositions d'amendement n'avait été prise en compte. Si c'est cela le dialogue social de demain, cela nous interroge.

Nous allons quand même revenir sur certains points qui ont été balayés d'un revers de main très (trop) rapidement.

Dans ces propos introductifs, Mme la présidente de cette instance insiste sur le fait que "les organisations syndicales ont toute légitimité à être force de propositions", que la DRH doit "structurer le cadre du dialogue social" et que "celui-ci permette aux organisations syndicales d'exercer leur rôle de représentation des agents en toute légitimité.". Alors, nous demandons à ce que le service Relation Sociale soit l'organe destinataire des sollicitations des services et directions en terme d'invitations des organisations syndicales afin d'éviter tout chevauchement de réunions et publie, de façon hebdomadaire, si possible le jeudi (en lieu et place du vendredi), un planning de réunion complet, à jour. **Afin de permettre aux OS de mandater leurs délégués et de travailler en amont sur les dossiers**, nous demandons à ce que les sujets **ou l'ordre du jour soient précisés dans le planning**.

Nous demandons également que le mail d'envoi du calendrier des réunions ne serve pas à l'envoi d'autres informations. Que ces dernières fassent l'objet d'un mail distinct, s'il vous plait.

Il va sans dire que l'ensemble des documents devraient être envoyés aux organisations syndicales dans les délais rédigés dans ce document, même si nous aurions aimé deux semaines en lieu et place d'une seule...

Nous aurions également aimé que les rencontres avec Mme La Maire Présidente soient organisées deux fois l'an, comme ce sera le cas cette année et non une seule.

Nous tenons aussi à souligner que malheureusement, même pour les courriers de sollicitation envoyés en respectant les modalités décrites dans le présent document, beaucoup trop sont restés sans réponse.

Nous rappellerons également une partie de nos propos introductifs sur notre envie de voir des directions **en charge du patrimoine de nos collectivités** une à deux fois par an afin de connaître leurs projets mais également faire partager leurs difficultés imposées **par les nouvelles réglementations énergétiques**.

En conclusion, nous tenons à vous dire que nous sommes extrêmement déçus de la manière dont se sont terminés nos groupes de travail et que nous voterons CONTRE ce rapport.